

Lieu

Centre récréoaquatique de Blainville
190, rue Marie Chapleau, Blainville (Québec) J7C 0E7

Installations

1 bassin de 25m, 10 couloirs
Câbles anti-vagues, système électronique avec plaques de touche et tableau d'affichage, bassin de dénagement.

Date limite d'inscription

1 décembre 2025 à 23 h 59

Type d'invitation

Invitation provinciale ouverte
2 sessions finales contre-la-montre, 1 session longues distances

Comité organisateur

Directrice de rencontre : Amélie Robitaille info@gaminnatation.org
Responsable des inscriptions : Amélie Robitaille info@gaminnatation.org
Responsable des officiels : Valérie Portelance officiels@gaminnatation.org

Lien vers l'inscription des officiels : <https://forms.gle/B31j4dkmb5ABDYef7>

L'événement est sanctionné par la Fédération de natation du Québec (FNQ).

INFORMATIONS SUR LA COMPÉTITION

Catégories d'âge

L'âge d'un nageur est déterminé par son âge le premier jour de la compétition.

- 11-12 ans
- 13-14 ans
- 15 ans et plus

DÉROULEMENT DE LA COMPÉTITION

Déroulement de la compétition

- Toutes les épreuves sont des finales contre-la-montre.
- Toutes les épreuves individuelles se nageront senior et mixte du plus lent au plus rapide.
- L'épreuve du 800m libre pourrait être le samedi ou le dimanche selon les inscriptions reçues.

Épreuves de relais

- Les épreuves de relais seront homme, femme ou mixte (2 hommes et 2 femmes) et par catégorie d'âge.

Forfaits

- Session du samedi matin : Les forfaits devront être remis au bureau de l'administration au plus tard à 18 h le 12 décembre.
- Sessions du dimanche matin et longues distances : Les forfaits devront être remis au bureau de l'administration au plus tard à 18 h le 13 décembre.
- Les noms et l'ordre des nageurs des relais peuvent être modifiés jusqu'à 30 minutes avant le début de la session.

Temps de passage officiel

- Les demandes de temps de passage comme temps officiel devront être faites au bureau de l'administration, au plus tard 30 minutes avant le début de l'épreuve en question.

HORAIRE ET PROGRAMME

Samedi matin Échauffement 7 h 30 à 7 h 55 Début de la rencontre 8 h		Dimanche matin Échauffement 7 h 30 à 7 h 55 Début de la rencontre 8 h		Dimanche longues distances Échauffement 13 h 30 à 13 h 55 Début de la rencontre 14 h	
Style		Style		Style	
1	200m QNI	8	200m libre	16	800m libre
2	100m libre	9	50m papillon	17	1500m libre
3	100m brasse	10	100m dos		
4	200m dos	11	200m brasse		
5	100m papillon	12	50m libre		
6	50m brasse	13	200m papillon		
7	400m libre	14	50m dos		
101- 102-103	4x50m libre	15	400m QNI		
		104- 105-106	4x50m QNI		

PROCÉDURE D'INSCRIPTION

Inscription

- Le fichier des épreuves est disponible sur le site de Natation Canada : <https://www.swimming.ca/fr/events-results-hub/upcoming-meets/>
- Toutes les inscriptions devront OBLIGATOIREMENT être soumises via le système d'inscription de REMS en ligne. Pour obtenir des instructions détaillées sur la procédure à suivre, veuillez consulter le guide d'utilisation du REMS.
- Il est de la responsabilité du club de vérifier la validité des données avant de soumettre les inscriptions par courriel et de s'assurer que tous les athlètes inscrits sont placés dans une catégorie d'affiliation dans le REMS.

Épreuves

- Un nageur peut s'inscrire à un maximum de 6 épreuves individuelles, en plus d'une épreuve de distance soit le 800m ou le 1500m, mais pas les deux.
- Un nageur peut s'inscrire à un maximum de 1 épreuve de relais par session.

Frais de participation

- 95 \$ par nageur, incluant les frais fixes de 8,00 \$ par nageur retournés à la FNQ

Le paiement devra être fait avant le début de la compétition :

- par **transfert bancaire** : transit 30266, inst 815, compte 0703272
- par **virement interac** : tresorier@gaminnatation.org, la réponse à la question doit être « GAMINNATATION », ***ajouter le nom de votre club en commentaire
- par **chèque** : à l'ordre de GAMIN remis au bureau de l'administration

Pénalité pour défaut d'inscription :

- Pour un nageur non inscrit conformément dans une catégorie admissible dans le site national d'inscription et ayant participé à une compétition :
 - Le club d'appartenance du nageur aura l'obligation de l'inscrire dans la catégorie appropriée dans les 5 jours suivants et une pénalité de 50 \$ par nageur fautif sera envoyée au club.
 - Le comité organisateur ayant accepté dans son événement un nageur non-inscrit recevra une pénalité de 100 \$ par nageur fautif.
- Pour un nageur ayant participé à une compétition en étant inscrit dans une catégorie inappropriée :
 - La FNQ procédera à son changement de statut au moment où elle reçoit le rapport de validation de Natation Canada. Le nageur sera inscrit comme nageur compétitif.
 - Des frais administratifs de 20 \$ seront facturés par la FNQ pour le changement de catégorie.

RÉSULTATS ET RÉCOMPENSES

Résultats

- Les résultats seront disponibles en direct via l'application SplashMe.

Récompenses

- Les 3 premiers athlètes de chaque épreuve individuelle par genre et catégorie d'âge recevront une médaille.

AUTRES INFORMATIONS

Stationnement

Un stationnement gratuit est disponible sur place

Maillots de bain

Tous les nageurs et nageuses sont autorisés à nager avec le maillot de bain de leur choix lors de toutes les compétitions sanctionnées par la FNQ. Il n'est pas nécessaire de déclarer le choix du maillot de bain au juge-arbitre si le tissu du maillot de bain est un textile à mailles ouvertes perméables et qu'il n'est pas raisonnablement considéré



comme créant un avantage technique en termes de vitesse, de flottabilité ou d'endurance.

Photographie/vidéographie

Par souci de minimiser les risques, toutes les photos et vidéos prises lors des compétitions sanctionnées par la FNQ, qu'elles soient prises par un photographe ou vidéographe professionnel, un spectateur, le personnel de soutien de l'équipe ou tout autre participant, doivent respecter les normes de décence généralement acceptées. En aucun cas, les appareils photo ou autres dispositifs d'enregistrement ne sont autorisés dans la zone située immédiatement derrière les blocs de départ pendant les départs en entraînement ou en compétition, ou dans les vestiaires, les salles de bain ou toute autre zone d'habillage.

Tous les détails de la procédure relative à la photographie et à la vidéographie sont disponibles [ici](#).

RÈGLEMENTS ET ADMISSIBILITÉ

Règlements

- Les règlements de Natation Canada et ceux de la FNQ seront en vigueur, incluant le Règlement de sécurité de la natation en bassin.
- Durant la compétition, les procédures de sécurité pour l'échauffement en compétition de Natation Canada seront en vigueur, un athlète fautif pourrait être pénalisé et ne pas participer à sa première épreuve de la session.

Admissibilité des clubs

- Chaque club participant doit être membre en règle de la FNQ ou de sa propre fédération provinciale/nationale.

Admissibilité des athlètes

- Les nageurs doivent être inscrits comme membres compétitifs ou non-compétitifs* à la FNQ ou de sa propre fédération provinciale/nationale.

*Les nageurs inscrits non-compétitifs doivent en être à leur première compétition de la saison en cours afin de pouvoir y prendre part.

Admissibilité des entraîneurs

- Chaque entraîneur participant à une compétition devra être membre en règle de la FNQ ou de sa propre fédération provinciale/nationale.
- Afin de pouvoir participer à des compétitions sanctionnées de type provinciale, l'entraîneur d'un club québécois doit avoir minimalement obtenu le statut « certifié » du PNCE 101.

- Chaque club devra obligatoirement avoir un entraîneur exclusivement dédié à sa fonction d'entraîneur durant une compétition.

Maillots de bain

Tous les athlètes sont autorisés à nager avec le maillot de bain de leur choix lors de toutes les compétitions sanctionnées par la FNQ. Il n'est pas nécessaire de déclarer le choix du maillot de bain au juge-arbitre si le tissu du maillot de bain est un textile à mailles ouvertes perméables et qu'il n'est pas raisonnablement considéré comme créant un avantage technique en termes de vitesse, de flottabilité ou d'endurance.

Bandes adhésives

Les bandes adhésives sont autorisées dans toutes les compétitions sanctionnées par la FNQ. Une approbation peut être requise pour les bandes adhésives lors des championnats et le processus d'approbation sera indiqué dans la trousse d'information de la rencontre. À la suite d'une blessure, il est permis d'appliquer une bande adhésive sur un ou deux doigts ou orteils au maximum.

Merci de votre collaboration au maintien de la propreté du bord de la piscine et des vestiaires. Au plaisir de vous accueillir!

Bonne compétition!